

Communiqué de presse

Le Conseil de perfectionnement préfiguratif du master Culture et Communication de l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle du Cnam (Inseac), qui ouvrira (sous réserve d'accréditation) à la rentrée de septembre 2021, s'est déroulé le vendredi 16 avril 2021 sous la présidence de Laure Adler.

Ce master intitulé « Culture et communication - Éducation Artistique et Culturelle, Idéation, Dynamiques et Pratiques : Arts et Techniques des Publics, Interactions et Transmission » aura pour objectif de former des professionnels de l'EAC à destination des structures artistiques et culturelles engagées dans des actions d'EAC. Le master, accessible en formation initiale et en formation continue, s'appuie sur une pédagogie par projets, mettant l'accent sur l'innovation collective et les expériences immersives sur le terrain. Il articule son programme autour des piliers de l'EAC : la connaissance (des arts et de la culture), la rencontre (avec les artistes et les œuvres) et la pratique (des arts et de la culture).

Le Conseil de perfectionnement, moment annuel d'échanges et de dialogue, permet la réunion des parties prenantes d'un diplôme comme le master Culture et Communications de l'Inseac. Il offre une vision complémentaire de celle de l'équipe pédagogique (qui construit et dispense les enseignements) sur l'auto-évaluation du cursus et ses ajustements et évolutions possibles en termes de contenus comme de méthodes pédagogiques. Le conseil de perfectionnement peut adresser des recommandations sur l'articulation d'un diplôme dans le parcours licence-master-doctorat, sur l'adossé d'un diplôme à une unité de recherche (ici l'Équipe Pédagogique Nationale 16 « Innovation » du Cnam), ainsi que sur l'adéquation des enseignements avec le marché de l'emploi et les débouchés professionnels de la formation.

Conformément à la Charte des Conseils de perfectionnement du Cnam, la composition du Conseil de perfectionnement est la suivante :

Le Conseil de perfectionnement est présidé par Laure Adler, autrice, éditrice, journaliste et productrice chez France Culture et France Inter.

- ◆ Les enseignants chercheurs du Master
- ◆ Les responsables de la formation
- ◆ L'ingénieure pédagogique de la formation
- ◆ Le/la secrétaire pédagogique de la formation
- ◆ Jean-Claude Ruano-Borbalan (Cnam, Directeur de l'Équipe Pédagogique Nationale 16 auquel est adossé le master)
- ◆ Laurence Van Asten (Directrice régionale du Cnam Pays de la Loire, Directrice du CFA du Cnam Pays de la Loire)
- ◆ Laurent Buchon (Directeur du Cnam-Bretagne)
- ◆ Isabelle Guée (Directrice adjointe formation du Cnam-Bretagne)
- ◆ Emmanuel Ethis (Recteur de l'Académie de Rennes)
- ◆ Isabelle Chardonner (Directrice de la DRAC Bretagne)

La composition de ce Conseil est complétée de **plusieurs représentant.es du monde socioprofessionnel** :

- ◆ Thierry Seguin (SEW Morlaix/ PAST Rennes 2)
- ◆ Léna Paugam (Artiste)
- ◆ Vincent Moisselin (Syndeac)
- ◆ Benjamin Dubreuil (Céméa)
- ◆ Béatrice Damian-Gaillard (PR Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Rennes 1)
- ◆ Arnaud Vigneron (Responsable du service culture et éducation au Conseil départemental des Côtes d'Armor)
- ◆ Nicolas Tocquer (Directeur de l'INSPE de Bretagne)
- ◆ Jean-Pierre Roche (Directeur de la Cité des télécoms de Plumeur-Bodou)
- ◆ Marie-Catherine Mouchot (Directrice de l'ENSSAT Lannion)

Après une présentation par l'équipe pédagogique du master de l'environnement pédagogique et de recherche de l'Inseac, la maquette du master et le programme pédagogique a été présenté aux membres du Conseil de Perfectionnement. Les participants à la réunion ont ensuite échangé sur les métiers de l'éducation artistique et culturelle et les métiers concernés par l'éducation artistique et culturelle.

Lien :

- ◆ [Pour en savoir plus sur le master Culture et Communication de l'Inseac](#)

À propos

L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac) est intégré au Conservatoire national des Arts et Métiers (Cnam). Sa gouvernance est assurée conjointement par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le ministère de la Culture, le Cnam, le Conseil régional de Bretagne, le Conseil départemental des Côtes-d'Armor, Guingamp-Paimpol Agglomération et la Ville de Guingamp. L'Inseac a pour objectif de structurer et développer la recherche dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle (EAC) et de traduire en matière de formation initiale et continue la Charte pour l'éducation artistique et culturelle du Haut conseil pour l'éducation artistique et culturelle (HCEAC) et l'objectif « 100% EAC » porté par l'État. <https://www.cnam-bretagne.fr/inseac>

Contact presse

Marion WESELY
Chargée de communication
Tél. : 06 73 40 36 91
marion.wesely@lecnam.net

Inseac du Cnam

Mairie de Guingamp
1, place du Champ au Roy
22205 Guingamp CEDEX